

PLAN D'ACTION RÉGIONAL 2022-2023

Direction du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Ministère de l'Immigration,
de la Francisation et de l'Intégration



Ce document a été réalisé par la Direction régionale du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine en collaboration avec la Direction générale des politiques et programmes de francisation et d'intégration, la Direction de la recherche, de la statistique et de la veille, la Direction de la planification stratégique et de la reddition de comptes, la Direction de la planification budgétaire et financière et la Direction des communications du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

Dépôt légal — Bibliothèque et Archives nationales du Québec 2022

ISBN : Version électronique : 978-2-550-92896-6

© Gouvernement du Québec — 2022

Tous droits réservés pour tous les pays

La reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée, à la condition que la source soit mentionnée.

TABLE DES MATIÈRES

Message du sous-ministre -2022-2023	4
Message du directeur régional du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	5
Cadre et assises de l'intervention en région	6
Présentation de l'organisation	6
<i>Mission</i>	6
<i>Vision</i>	6
<i>Valeurs</i>	6
Les principaux domaines d'intervention	6
Plan stratégique 2019-2023	7
Plan d'action ministériel sur la régionalisation de l'immigration 2021-2024	8
Stratégie gouvernementale en occupation et vitalité des territoires	9
Contexte de l'intervention régionale du MIFI	10
Direction régionale du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	11
Portrait des régions couvertes	11
<i>Bas-Saint-Laurent</i>	11
<i>Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine</i>	11
Offre de service — Approche centrée sur la clientèle	12
<i>Personnes immigrantes</i>	12
<i>Entreprises</i>	12
<i>Collectivités</i>	13
Portrait des ententes de partenariat	14
Plan d'action régional 2022-2023	15
Priorités régionales dans le cadre de la planification stratégique ministérielle 2019-2023	15
<i>Région du Bas-Saint-Laurent</i>	15
<i>Région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine</i>	19
Annexe 1 - Tableaux : cibles de la planification stratégique	22
Annexe 2 - Portrait statistique des régions couvertes	24
Population immigrée selon la région administrative de résidence – Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	24
Population immigrée du Bas-Saint-Laurent	25
Population immigrée de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	26
Portrait de la population immigrante du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	27
<i>Admission – Caractéristiques des personnes immigrantes</i>	27
Vue des régions – Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	30

MESSAGE DU SOUS-MINISTRE -2022-2023



C'est un privilège pour moi de vous présenter les plans d'action régionaux 2022-2023 du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) qui s'inscrivent dans la continuité des plans d'action présentés en 2021-2022. Ces plans d'action découlent du Plan stratégique 2019-2023 du Ministère et ils visent à présenter les priorités et les initiatives régionales offertes par ce dernier dans les 17 régions administratives du Québec. Les actions mises de l'avant tiennent compte des défis que représentent l'attraction, l'intégration et la rétention des personnes immigrantes plus particulièrement dans le contexte pandémique que nous vivons depuis mars 2020.

Cette situation sans précédent a bouleversé le marché du travail québécois et a touché les populations les plus vulnérables, notamment celles issues de l'immigration, et plus particulièrement les nouvelles arrivantes et les nouveaux arrivants. Néanmoins, elle a permis à plus d'une personne de constater la persévérance des Québécois et des Québécoises et surtout celle des personnes immigrantes désireuses de contribuer à l'avancement du Québec. Malgré cette situation hors du commun, le MIFI a tout mis en œuvre afin de continuer à assurer ses services auprès de sa clientèle.

La présence du Ministère sur tout le territoire du Québec doit nous permettre de placer l'immigration au cœur de la relance économique. Le MIFI a donc investi des sommes importantes dans ses programmes afin de renforcer les services offerts aux personnes immigrantes dans le but de faciliter leur installation, leur intégration ainsi que l'établissement durable de ces personnes qui participent activement au développement économique, culturel et social du Québec.

Les plans d'action régionaux 2022-2023 déterminent les priorités et les initiatives régionales qui seront mises en œuvre au cours de la prochaine année, tout en tenant compte des préoccupations soulignées par les milieux lors de consultations régionales. Ils précisent les jalons qui soutiendront la mise en place de solutions novatrices et qui orienteront les interventions territoriales du Ministère dans toutes les régions du Québec, pour confirmer son rôle de leader en matière d'immigration, de francisation et d'intégration.

Avec un réseau régional désormais composé de 82 points de services, le Ministère assure une présence dans l'ensemble des régions du Québec permettant de consolider les liens entre les acteurs du milieu dans le but d'accroître leur mobilisation pour rendre les collectivités encore plus accueillantes et inclusives. Le Ministère s'appuie également sur son réseau de partenaires, qui jouent un rôle de premier plan dans la mise en place de conditions favorables à l'attraction et à la rétention des personnes immigrantes. En outre, il assure la continuité du service Accompagnement Québec qui est désormais une référence incontournable pour guider les personnes immigrantes qui souhaitent obtenir un accompagnement personnalisé tout au long de leur projet d'installation et d'intégration. En lien avec ce service, le Ministère développe un nouveau volet qu'est la reconnaissance des compétences. Cet ajout vient renforcer le soutien offert aux personnes immigrantes dans leurs démarches pour faire reconnaître leurs compétences acquises hors du Québec.

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, l'immigration représente une des solutions qui permettra de soutenir le Québec économiquement. Ainsi, plusieurs actions du plan ciblent le renforcement en matière d'accompagnement aux entreprises pour le recrutement de la main-d'œuvre. Le Ministère accompagne les entreprises tout au long de leurs démarches tant en matière de recrutement à l'international qu'en matière d'intégration du personnel dans leurs nouveaux milieux de vie.

En terminant, je profite de l'occasion pour remercier nos équipes dévouées sur le terrain, de même que nos nombreux partenaires dont la contribution est essentielle à la réalisation de notre mission.

Le sous-ministre,



Benoit Dagenais

MESSAGE DU DIRECTEUR RÉGIONAL DU BAS-SAINT-LAURENT ET DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

C'est avec enthousiasme que je vous présente le plan d'action de la Direction régionale du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine pour 2022-2023. Il découle du plan stratégique du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. Le plan d'action vise à appuyer les orientations ministérielles tout en identifiant les initiatives à prioriser dans notre contexte régional. Les actions mises de l'avant s'articulent autour de la francisation et de l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes, du soutien aux collectivités et de l'accompagnement des entreprises de la région.

Il s'agit du premier plan d'action pour notre direction régionale, créée en avril 2021. Notre première année d'existence aura été marquée par le déploiement d'une toute nouvelle équipe de direction à Rimouski et l'entrée en fonction de plusieurs nouvelles intervenantes et nouveaux intervenants dans nos différentes antennes. 2021-2022, cela nous aura permis de jeter les bases de notre action régionale. En ce sens, ce plan d'action se veut une occasion de bâtir sur ces fondations pour permettre de fédérer les efforts régionaux en matière d'immigration.

Les actions identifiées reflètent notre volonté de bien camper les services du Ministère dans nos régions et de jouer un rôle de chef de file dans le positionnement de l'immigration comme outil de développement social et économique de nos milieux. Ultiment, elles visent à ce que les personnes immigrantes participent pleinement à la société d'accueil, tout en s'épanouissant dans un milieu accueillant et inclusif.

À plusieurs égards, notre contexte régional commande des solutions originales et adaptées. Par exemple, une forte proportion de notre immigration est composée d'étudiantes et d'étudiants étrangers et de travailleuses et de travailleurs étrangers temporaires. C'est pourquoi une attention particulière est portée au déploiement de nos services et programmes en matière d'intégration, de même qu'à la diffusion d'information sur nos programmes d'immigration, de manière à maximiser les chances d'enracinement des personnes immigrantes dans nos collectivités. Parmi les autres priorités pour la prochaine année, notons la volonté de bien outiller, d'accompagner nos partenaires et de faire connaître davantage aux entreprises les outils et services en matière de recrutement international à leur disposition.

Finalement, je souhaite profiter de l'occasion pour remercier toute l'équipe de la direction régionale. Son dynamisme et son engagement nous permettent de concrétiser les différents projets que nous mettons de l'avant. Je salue aussi le travail de nos partenaires qui œuvrent depuis plusieurs années à faire de nos régions des endroits attractifs et accueillants. C'est grâce aux efforts concertés de tous les acteurs du milieu que nous pourrons faire de l'immigration une réussite pour nos communautés.

Pierre-Luc Turgeon

Directeur régional

CADRE ET ASSISES DE L'INTERVENTION EN RÉGION

Présentation de l'organisation

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration sélectionne les personnes immigrantes, les soutient dans leurs démarches de francisation et leur offre les services nécessaires pour faciliter leur intégration au Québec. Il sensibilise également l'ensemble de la population québécoise à la diversité pour construire un environnement toujours plus inclusif.

Mission

Sélectionner les personnes immigrantes qui répondent aux besoins du Québec et favoriser leur francisation, leur intégration et leur contribution à la prospérité du Québec.

Vision

Une organisation engagée qui coordonne l'action gouvernementale en matière d'immigration, de francisation et d'intégration des personnes immigrantes et qui soutient les entreprises et les collectivités du Québec.

Valeurs

Le Ministère adhère pleinement aux valeurs de l'administration publique québécoise tout en ajoutant une valeur liée à sa mission : l'ouverture à l'immigration et à sa contribution à la société québécoise. Ainsi, les valeurs du Ministère sont la compétence, l'équité, l'intégrité, la loyauté, le respect, le sens du service et l'ouverture à l'immigration et à sa contribution à la société québécoise. En complément à la Déclaration de valeurs, le sens de l'éthique et la qualité des services axés sur les besoins de la clientèle sont au cœur de la mission du Ministère.

Les principaux domaines d'intervention

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration :

- ▶ Planifie le nombre de personnes immigrantes que le Québec souhaite accueillir et la composition de cette immigration ;
- ▶ Assure et coordonne, avec le soutien des ministères et organismes concernés, la promotion de l'immigration au Québec ainsi que la prospection et le recrutement des ressortissantes et ressortissants étrangers ;
- ▶ Offre Accompagnement Québec, un service direct aux personnes immigrantes qui permet de déterminer les besoins spécifiques de chaque personne en matière de francisation et d'intégration, notamment par de l'information sur les valeurs démocratiques et les valeurs québécoises exprimées par la *Charte des droits et libertés de la personne* (chapitre C-12), sur l'importance de la langue française, la culture québécoise et le dynamisme des régions ;
- ▶ Déploie une offre de service aux entreprises dans l'ensemble des régions du Québec afin de les accompagner dans leurs besoins en matière de main-d'œuvre immigrante, notamment par le Portail employeurs et les Journées Québec afin de les soutenir dans leur recherche d'une main-d'œuvre correspondant aux profils des postes à pourvoir ;
- ▶ Sélectionne, à titre temporaire ou permanent, des ressortissantes et des ressortissants étrangers en mesure de participer pleinement, en français, à la société québécoise ;
- ▶ Contribue par cette sélection à l'occupation et au dynamisme des régions du Québec et répond aux besoins du marché du travail ;
- ▶ Veille à la réunification familiale, participe aux efforts en matière de solidarité internationale et répond à d'autres situations humanitaires ;

- ▶ Suscite et coordonne l'engagement des ministères et organismes ainsi que d'autres acteurs concernés de la société, notamment les municipalités, afin d'édifier des collectivités accueillantes et inclusives, facilitant ainsi l'intégration et la pleine participation en français des personnes immigrantes ;
- ▶ Évalue l'apport de l'immigration au Québec en assurant un suivi du parcours des personnes immigrantes afin de connaître notamment leur niveau de connaissance du français et leur intégration au marché du travail, en vue d'assurer leur pleine participation à la société québécoise ;
- ▶ Fait la promotion, par différentes activités, de l'apport de l'immigration à la prospérité du Québec, à la pérennité et à la vitalité du français, langue commune dont la connaissance est la clé d'une participation réussie à la vie collective, à l'occupation et au dynamisme des régions ainsi qu'au rayonnement international du Québec.

En vertu de l'article 95 de la *Loi constitutionnelle de 1867* et suivant l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains, conclu en 1991, la compétence en matière d'immigration est partagée avec le gouvernement canadien.

Plan stratégique 2019-2023

En 2019, le Ministère a adopté son Plan stratégique 2019-2023 qui promeut les enjeux stratégiques auxquels le Ministère souhaite répondre, notamment un établissement durable des personnes immigrantes dans l'ensemble des régions du Québec. À compter de mars 2020, la pandémie de la COVID-19 a eu un impact certain sur plusieurs activités du Ministère. La situation pandémique, en complément à la volonté de soutenir la relance économique, a amené le Ministère à produire en octobre 2020 une mise à jour de son Plan stratégique rendue publique le 1^{er} février 2021. Dans ce contexte, le Plan d'action régional vient renforcer les efforts consentis pour coordonner les services offerts aux personnes immigrantes afin de soutenir l'intégration et la pleine participation de celles-ci à la grandeur du territoire. La mise en place d'un cadre d'intervention régional arrimé aux objectifs du Plan stratégique assurera la concertation et la cohérence des actions et permettra d'accroître le soutien aux partenaires locaux. Elle leur permettra aussi de les accompagner dans la mise en œuvre d'initiatives appuyant la vitalité et le développement des collectivités.

Plan d'action ministériel sur la régionalisation de l'immigration 2021-2024

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration a conjugué ses efforts avec ceux des autres ministères et organismes, ainsi qu'avec ses partenaires afin de réaliser le Plan d'action ministériel sur la régionalisation de l'immigration

Ce dernier se déploiera avec 17 leviers regroupés autour des trois objectifs suivants :

- ▶ Prioriser la régionalisation dès l'étranger en incitant les personnes immigrantes dont les compétences répondent aux besoins des régions à s'y établir dès leur arrivée au Québec.
- ▶ Contribuer à l'attractivité des régions et au développement de collectivités plus accueillantes et inclusives afin d'inciter la régionalisation durable des personnes immigrantes.
- ▶ Réviser et optimiser les programmes, les services et les mesures en matière de régionalisation afin d'accroître leur utilisation dans toutes les régions et de simplifier l'expérience client.

Stratégie gouvernementale en occupation et vitalité des territoires

En vertu de la *Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires* (RLRQ, chapitre O-1.3) à laquelle il est assujéti, le Ministère est appelé, dans son domaine de compétences, à contribuer aux principes et aux objectifs de la Loi et de la stratégie qui en découlent en dotant, pour 2020-2022, de son propre plan d'action ministériel pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires (OVT). Afin de répondre aux priorités exprimées par les régions consultées à l'automne 2020 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), le Ministère a réalisé ses propres consultations internes auprès de ses directions régionales et des directions expertes en matière de sélection, d'intégration, de francisation et de régionalisation des personnes immigrantes. Cet exercice lui a permis d'élaborer un plan d'action ministériel en OVT qui promeut une vision d'ensemble de son champ d'action en matière d'occupation et de vitalité des territoires pour lui permettre de répondre à plus de priorités régionales.

Concrètement, par la sélection de personnes immigrantes répondant aux besoins de main-d'œuvre du Québec, de ses régions et des entreprises, ainsi que par ses nombreux programmes en matière d'intégration des personnes immigrantes (notamment le Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration ainsi que le Programme d'appui aux collectivités), le Ministère répond à plusieurs priorités partagées par l'ensemble des régions. De plus, le travail réalisé au quotidien par les conseillères et les conseillers en immigration régionale et les nombreux projets innovants qu'ils soutiennent permettent de répondre aux priorités propres à certaines régions.

Contexte de l'intervention régionale du MIFI

En accompagnant les personnes immigrantes tout au long de leur parcours d'intégration ainsi qu'en appuyant les collectivités, le Ministère propose une approche globale de la régionalisation qui a pour objectif d'augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions.

À cette fin, le Ministère met à profit l'expertise de son réseau régional composé, au 31 mars 2022, de 9 directions régionales (DR), de 86 agentes et agents d'aide à l'intégration et de 73 conseillères et conseillers en immigration régionale et de 5 conseillères et conseillers régionaux en reconnaissance de compétence, répartis dans l'ensemble des régions du Québec. À l'aide de son réseau, le Ministère offre un accompagnement personnalisé en région :

- ▶ Aux personnes immigrantes qu'il accueille, guide, accompagne et soutient tout au long de leur intégration ;
- ▶ Aux collectivités qu'il anime, soutient et outille pour consolider leurs pratiques d'accueil et d'inclusion ;
- ▶ À ses partenaires, les organismes, qu'il soutient pour favoriser une prestation de services moderne, centrée sur les personnes immigrantes et ajustée à leurs besoins ;
- ▶ Aux entreprises, à qui il offre un accompagnement de proximité, pour leur permettre de se développer grâce au talent de la main-d'œuvre immigrante et des minorités ethnoculturelles.

Cette nouvelle structure a permis au Ministère d'assurer la concertation avec les différents partenaires gouvernementaux engagés dans l'accueil, l'établissement et la pleine participation des personnes immigrantes. Ainsi, le Ministère s'appuie plus que jamais sur la connaissance des milieux que possèdent tant les municipalités que les autres acteurs locaux et régionaux pour améliorer l'intégration des personnes immigrantes.

L'offre de service aux entreprises, renforcée par le déploiement régional, permet un accompagnement personnalisé et de proximité pour répondre à leurs besoins de main-d'œuvre immigrante. Cette offre mise sur le potentiel des travailleuses et des travailleurs immigrants, qu'ils soient à l'étranger, sur le point de s'installer au Québec ou déjà sur place. Plus particulièrement, elle s'adresse aux entreprises et aux organismes établis au Québec qui souhaitent s'informer sur les sujets liés à l'immigration, recruter des personnes immigrantes ou faciliter l'intégration socioprofessionnelle de celles déjà embauchées

DIRECTION RÉGIONALE DU BAS-SAINT-LAURENT ET DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Portrait des régions couvertes ¹

La Direction régionale du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (DRBSLGIM) couvre deux régions administratives. Elle regroupe treize employés dont un directeur régional, un coordonnateur, un conseiller expert, un chef d'équipe, un technicien en administration, quatre conseillères et conseillers en immigration régionale et cinq agentes et agents d'aide à l'intégration.

Cette équipe est déployée dans les bureaux de Services Québec, constituant cinq antennes régionales situées à Rivière-du-Loup, Rimouski, Matane, Gaspé et Carleton-sur-Mer. La direction régionale est, quant à elle, située à Rimouski.

Bas-Saint-Laurent

La région du Bas-Saint-Laurent est constituée de huit municipalités régionales de comté (MRC) – La Matapédia, La Matanie, La Mitis, Rimouski-Neigette, Les Basques, Rivière-du-Loup, Témiscouata et Kamouraska ainsi que de 114 municipalités. Les principales villes de la région du Bas-Saint-Laurent sont Rimouski, Rivière-du-Loup et Matane. La ruralité constitue, par ailleurs, l'une des grandes caractéristiques du tissu socioéconomique de la région; 63 % de la population vit en effet en territoire rural. La composition du paysage bas-laurentien est riche de diversité. Les villes et villages sont établis à proximité du littoral marin, des lacs, des forêts et des terres agricoles, ce qui permet des modes de vie variés.

Le Bas-Saint-Laurent bénéficie d'une économie diversifiée. La présence de nombreuses petites et moyennes entreprises assure à la région une stabilité sur le plan économique. La région regorge de ressources naturelles qui font l'objet d'une utilisation de plus en plus innovante et respectueuse de l'environnement. La présence d'un secteur agroalimentaire fort et d'une industrie forestière vigoureuse fait du Bas-Saint-Laurent une importante région-ressource. Malgré le contexte de pandémie mondiale et la crise sanitaire actuelle au Québec, la région du Bas-Saint-Laurent affichait, en décembre 2021², un taux de chômage de 4,9 % (4,6 % pour l'ensemble de la population du Québec). En 2020-2021, la région a enregistré le plus haut bilan migratoire des vingt dernières années.

Le Bas-Saint-Laurent a connu un taux d'accroissement négatif de sa population pour la période 2014-2019 en raison d'un solde migratoire déficitaire et du vieillissement de sa population. Néanmoins, la région connaît depuis trois ans un solde migratoire positif et les gains en ce sens ont atteint un sommet en 2020-2021³.

En 2016, la région comptait 189 975 personnes, dont 2 450 issues de l'immigration (1,3 %). Parmi les spécificités régionales de la population immigrante, notons qu'une forte proportion de personnes immigrantes ont un statut temporaire. En effet, pour une personne immigrante admise sur une base permanente dans la région en 2020, on comptait 12 personnes immigrantes temporaires (contre six dans l'ensemble du Québec). De plus, Rimouski étant une ville d'accueil de personnes réfugiées prises en charge par l'État, 38,5 % des personnes immigrantes permanentes admises dans la région en 2020 provenaient de cette catégorie d'immigration (contre 17,9 % à l'échelle du Québec).

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

La région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine compte 42 municipalités, 7 territoires non organisés, 2 réserves autochtones et 1 communauté amérindienne micmac. Elle comprend 5 municipalités régionales de comté (MRC) et 1 municipalité hors MRC (Îles-de-la-Madeleine). Toutes les MRC comptent moins de 20 000 habitantes et habitants et la majorité des localités, moins de 5 000 habitantes et habitants. Les principales municipalités de la Gaspésie sont Gaspé, Chandler, Sainte-Anne-des-Monts, Carleton-sur-Mer, New Richmond et Paspébiac. L'archipel des Îles-de-la-Madeleine a, quant à lui, comme centre principal Cap-aux-Meules. Situées à l'extrême est du Québec, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine sont reconnues, entre autres, pour la beauté de leur paysage et leur caractère rural.

¹ Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, juin 2020.

² Source : Institut de la statistique du Québec et Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, décembre 2021.

³ Source : Institut de la statistique du Québec, janvier 2022.

L'économie de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine repose sur la pêche, la forêt et le tourisme. À ces activités saisonnières se sont aussi ajoutées des activités de transformation. Le secteur de l'agriculture, bien que plus modeste, contribue également à l'économie régionale. Le secteur des services compte 79 % des emplois. La région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine affichait, en décembre 2021⁴, un taux de chômage de 14,2 % (4,6 % pour l'ensemble de la population du Québec). Depuis cinq ans, le bilan migratoire de la région est positif. En 2020-2021 il a atteint un sommet historique⁵.

Le nombre de personnes immigrantes dans la région a augmenté de 15 % de 2001 à 2016. En 2016, la région comptait 88 130 personnes, dont 950 étaient issues de l'immigration (1 %). En 2020, il y avait 270 personnes immigrantes temporaires dans la région, dont 150 étudiantes et étudiants internationaux et 130 travailleuses et travailleurs temporaires, comparativement à 15 nouveaux établissements permanents.

Offre de service — Approche centrée sur la clientèle

Le Plan d'action régional 2022-2023 de la Direction régionale du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, s'appuie sur les orientations stratégiques du *Plan stratégique 2019-2023* du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) et s'inscrit en cohérence avec le principe de l'engagement partagé qui interpelle à la fois les personnes immigrantes, les acteurs locaux et régionaux ainsi que les personnes représentantes des ministères et des organismes gouvernementaux. Plus particulièrement, il porte sur la mise en œuvre d'actions adaptées pour répondre aux besoins des trois clientèles visées : les personnes immigrantes, les entreprises et les collectivités.

Personnes immigrantes

La DRBSLGIM contribue aux efforts gouvernementaux visant à accompagner les personnes immigrantes dans les différentes phases de leur installation et de leur intégration, et ce, sur chacun de ses territoires. D'une part, la direction régionale poursuit une phase de déploiement en bonifiant un réseau d'agentes et d'agents d'aide à l'intégration (AAI) réparti géographiquement dans chacune des régions. D'autre part, elle compte sur un réseau de partenaires communautaires et municipaux qui sont aux premières loges pour répondre aux besoins des personnes immigrantes et faire connaître l'évolution de leurs besoins au MIFI.

Les AAI assurent un service personnalisé aux personnes immigrantes. Accompagnement Québec est un parcours proposé aux personnes immigrantes souhaitant s'établir au Québec, notamment dans ses régions. Il est axé sur la prise en compte de six types de besoins : installation, francisation, vie collective, emploi, immigration et reconnaissance des compétences. En fonction de chacun de ces besoins, les personnes immigrantes sont dirigées vers les services appropriés, et un suivi systématique est effectué auprès d'elles afin de vérifier de façon périodique l'état d'avancement de leur démarche d'installation et d'intégration.

De plus, les intervenantes et intervenants communautaires en immigration du territoire invitent les personnes immigrantes à participer à des activités leur permettant de mieux connaître les rouages de la société québécoise sur différents plans comme la culture, la linguistique, le social, l'économie, l'identitaire et le citoyen, afin qu'elles contribuent pleinement au développement des collectivités en mettant à profit leurs compétences et leur bagage expérientiel, en phase avec la société d'accueil.

Entreprises

La DRBSLGIM déploie dans chacune des régions un réseau de conseillères et de conseillers en immigration régionale (CIR) dont l'un des mandats est d'informer les entreprises sur le recrutement de personnes immigrantes. Il s'agit d'une approche personnalisée permettant à chaque entreprise d'obtenir l'ensemble des informations nécessaires pour répondre à ses besoins. Une variété de sujets peuvent être abordés, notamment les statuts d'immigration, les permis de travail, la régionalisation de l'immigration, les programmes d'immigration, Accompagnement Québec, le Portail employeurs, les missions de recrutement international ou encore l'intégration et la francisation des travailleuses et travailleurs ainsi que leur famille.

⁴ Source : Institut de la statistique du Québec et Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, décembre 2021.

⁵ Source : Institut de la statistique du Québec, janvier 2022.

Les CIR s'appuient également sur un réseau de personnes-ressources ministérielles pouvant fournir des réponses plus pointues aux entreprises, de même que sur le réseau des conseillères et conseillers aux entreprises de Services Québec, qui demeurent les principales références des entreprises pour offrir des services-conseils en gestion des ressources humaines.

Collectivités

L'établissement durable des personnes immigrantes, tant au Québec que dans les différentes régions, repose sur un ensemble de facteurs comprenant, par exemple, l'accès à l'emploi, la reconnaissance des compétences, l'accès à des services (santé, éducation, service de garde, habitation, transport, etc.), l'ouverture à la diversité ou la possibilité de développer un réseau.

La DRBSLGIM travaille étroitement avec les municipalités locales, les municipalités régionales de comté (MRC) et un réseau d'organismes à but non lucratif afin de favoriser l'attractivité des collectivités pour la mise en œuvre de toute une série d'actions, d'activités et de projets visant à les rendre plus inclusives et accueillantes. Parmi celles-ci, mentionnons à titre d'exemples les activités de sensibilisation à la diversité ethnoculturelle ou encore le rapprochement interculturel.

Pour ce faire, le MIFI propose le Programme d'appui aux collectivités (PAC), un programme d'aide financière permettant aux villes et aux organismes de poser un diagnostic sur les éléments à améliorer ou à promouvoir dans leur collectivité, d'une part, et de proposer, d'autre part, un ensemble d'activités visant à répondre aux besoins. En toile de fond, le MIFI soutient les villes et les organismes en partageant avec eux des idées et de bonnes pratiques pour bonifier leurs activités.

PORTRAIT DES ENTENTES DE PARTENARIAT

En date du 1^{er} avril 2022, le soutien financier des programmes d'intégration du Ministère a permis à la Direction régionale du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (DRBSLGIM) de mettre en œuvre des ententes de partenariat et de service avec des organismes et des MRC.

Au nombre de ces ententes figurent :

- ▶ **Seize** ententes dans le cadre du Programme d'appui aux collectivités (PAC) dont :
 - Onze dans le volet MRC visant à la réalisation d'une meilleure lecture des enjeux liés à l'immigration, à l'attraction et à la rétention de personnes immigrantes ainsi qu'à la valorisation du vivre-ensemble et au développement d'une communauté accueillante, grâce à la mise en œuvre d'activités de rapprochement interculturel ;
 - Cinq dans le volet OBNL avec des organismes du territoire visant, dans une démarche concertée, l'instauration des conditions nécessaires pour l'établissement durable et à la pleine participation des personnes immigrantes dans un climat harmonieux, exempt de préjugés, de discrimination, de racisme et d'intimidation.
- ▶ **Dix** ententes dans le cadre du Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration, dont six au Bas-Saint-Laurent et **quatre** en Gaspésie. Ce programme cherche à soutenir les personnes immigrantes dans leur démarche d'installation et d'intégration. Il vise à les aider à devenir des membres actives de la société québécoise. Rimouski faisant partie des 14 villes de destination pour les personnes réfugiées prises en charge par l'État au Québec, l'une de ces ententes est avec un organisme responsable de l'accueil de ces dernières.
- ▶ **Une** entente au Bas-Saint-Laurent dans le cadre du Programme de soutien à la mission, visant à appuyer et à consolider financièrement les organismes communautaires autonomes dont la mission principale s'inscrit dans les champs de mission du Ministère ;
- ▶ **Quatre** mandataires offrant des services de francisation à temps complet et à temps partiel ainsi que des services spécialisés ont été reconnus par le MIFI dans les régions du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Île-de-la-Madeleine dont deux au Bas-Saint-Laurent et deux à la Gaspésie-Île-de-la-Madeleine. Ces mandataires sont des organismes communautaires et des centres de services scolaires.

Les activités de partenariat de la direction régionale se concrétisent également par sa participation à des comités de travail et à des instances de concertation qui regroupent différents acteurs locaux et régionaux afin d'appuyer des initiatives concertées pouvant répondre à des situations problématiques et à des enjeux socioéconomiques dans l'ensemble des régions.

PLAN D'ACTION RÉGIONAL 2022-2023

Priorités régionales dans le cadre de la planification stratégique ministérielle 2019-2023⁶

Région du Bas-Saint-Laurent

Orientation 1 : Augmenter la connaissance du français chez les personnes immigrantes

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Augmenter la participation des personnes immigrantes aux services de francisation gouvernementaux	Effectuer des présentations auprès des acteurs du milieu afin de faire connaître l'offre de service de la francisation en ligne (FEL)	Les acteurs du milieu sont informés de l'offre de service de la FEL	Nombre d'acteurs du milieu rejoints lors des présentations

Orientation 2 : Soutenir l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Dans le cadre d'Accompagnement Québec, que ce soit de l'étranger ou du Québec, soutenir la personne immigrante en établissant avec elle un plan d'action personnalisé	Une meilleure réponse aux besoins des personnes immigrantes par le renforcement du soutien offert dans le cadre d'Accompagnement Québec	Nombre de personnes immigrantes qui ont rencontré un ou une AAI dans le cadre d'Accompagnement Québec
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Améliorer la couverture territoriale des services en matière d'accueil et d'installation des personnes immigrantes offerts par des partenaires par le biais du Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI)	Les personnes immigrantes ont accès aux services prévus dans le PASI sur le territoire où ils se situent	Nombre de nouveaux partenaires du MIFI dans le cadre du PASI
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Dans le cadre du PASI, accompagner les organismes dans la mise en œuvre de l'offre de service d'accueil et d'installation des personnes immigrantes	L'amélioration de l'accueil et l'installation des personnes immigrantes sur l'ensemble du territoire	Nombre de partenaires de la région offrant des services d'accueil et d'installation

⁶ Sur la base des orientations et des objectifs du Plan stratégique 2019-2023 (PS), le cas échéant.

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Poursuivre le comité opérationnel Accompagnement Québec en partenariat avec les organismes financés dans le cadre du PASI	L'arrimage des services offerts par les partenaires du milieu, pour un meilleur référencement entre eux	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de rencontres du comité opérationnel d'Accompagnement Québec • Nombre de partenaires ayant participé aux rencontres du comité opérationnel
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Promotion des sessions OI par un mécanisme de communication convenu entre les partenaires de la région	La connaissance des sessions Objectif Intégration dans la région et la complémentarité de l'offre régionale	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de sessions OI tenues • Nombre de personnes immigrantes inscrites à une session Objectif Intégration
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Faire la promotion de la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes	Le milieu connaît les enjeux relatifs à la reconnaissance des compétences et les actions entreprises par la direction régionale dans le cadre de présentations	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'activités promotionnelles réalisées (RC)
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Promouvoir l'information concernant les possibilités de s'établir dans la région de façon permanente auprès des étudiantes et étudiants internationaux et des travailleuses et travailleurs temporaires afin de favoriser leur établissement durable dans la région	La rétention des clientèles ciblées par la promotion du passage de l'immigration temporaire à l'immigration permanente au moyen de séances d'information	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de séances d'information concernant les possibilités de s'établir dans la région de façon permanente auprès d'étudiantes et d'étudiants étrangers et de travailleuses et de travailleurs étrangers temporaires • Nombre d'étudiantes et d'étudiants étrangers présents aux séances d'information concernant les possibilités de s'établir dans la région de façon permanente

Orientation 3 : Soutenir la vitalité et le développement des collectivités

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions	En collaboration avec le collectif régional de développement (CRD), poursuivre les efforts afin de faciliter et susciter la concertation à l'échelle régionale	Le développement d'initiatives, de collaborations régionales et le partage des meilleures pratiques par les partenaires du Ministère	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de rencontres d'échange d'information et de bonnes pratiques
Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions	Participer aux tables de concertations mises en place sur les différents territoires	Une meilleure connaissance des besoins du milieu de la part du MIFI et des services du Ministère par les partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de participations de la DR à des instances de concertation
Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions	Accompagner les municipalités et les organismes dans la mise en œuvre de plans d'action en immigration	Les municipalités et les organismes sont outillés pour identifier les enjeux en matière d'immigration de leur territoire et y répondre	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de MRC ou de municipalités accompagnées dans l'élaboration ou la mise en œuvre de plan d'action • Nombre d'organismes accompagnés dans l'élaboration ou la mise en œuvre de plan d'action
Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions	En concertation avec nos partenaires, mettre en place des formations et des séances d'informations sur des thématiques ou enjeux identifiés par ces derniers	Nos partenaires ont les formations et acquièrent les compétences nécessaires afin d'être outillés pour livrer leur offre de service	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de séances d'information ou de formation
Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions	Participer à la mise en œuvre du projet de recrutement infirmière hors Canada	Le MIFI affirme son leadership en tant qu'interlocuteur principal « en matière d'accueil, d'intégration et d'établissements durables » dans le cas des infirmières par la concertation des partenaires du projet et les acteurs du milieu	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de rencontres du comité régional (Infirmier.ère.s) • Nombre de personnes immigrantes en lien avec le projet qui a rencontré un ou une AAI dans le cadre d'AQ

Orientation 4 : Accompagner les entreprises québécoises dans leurs efforts de croissance et de prospérité

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
<p>Répondre aux besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre immigrante</p>	<p>Dans le cadre d'accompagnements réalisés et lors de séances d'informations organisées, promouvoir les services en recrutement international comme les Journées Québec auprès des entreprises de la région</p>	<p>Les entreprises sont informées des services en recrutement international du Ministère, comme les Journées Québec par l'entremise des séances d'information</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de séances d'information sur l'offre de service aux entreprises du MIFI • Nombre d'entreprises ayant utilisé les services de recrutement à l'international du MIFI
<p>Répondre aux besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre immigrante</p>	<p>Assurer l'accompagnement des entreprises de la région qui souhaitent faire appel à l'immigration afin de combler leurs besoins de main d'œuvre, en tenant compte de la cible de 88 accompagnements d'entreprise définie pour la direction</p>	<p>La connaissance de l'offre de services du MIFI et des processus de recrutement de personnes immigrantes par l'entremise d'une offre de sessions d'information destinées aux entreprises</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'entreprises ayant bénéficié d'un accompagnement avec le Ministère sur le territoire

Région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Orientation 1 : Augmenter la connaissance du français chez les personnes immigrantes

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Augmenter la participation des personnes immigrantes aux services de francisation gouvernementaux	Effectuer des présentations auprès des partenaires afin de faire connaître l'offre de service de la francisation en ligne (FEL)	Les partenaires sont informés de l'offre de service de la FEL grâce aux présentations	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'acteurs du milieu rejoints lors des présentations

Orientation 2 : Soutenir l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Dans le cadre d'Accompagnement Québec, que ce soit de l'étranger ou du Québec, soutenir la personne immigrante (PI) en établissant avec elle un plan d'action personnalisé	Une meilleure réponse aux besoins des personnes immigrantes par le renforcement du soutien offert dans le cadre d'Accompagnement Québec	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes immigrantes qui ont rencontré un ou une AAI dans le cadre d'AQ
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Améliorer la couverture territoriale des services en matière d'accueil et d'installation des personnes immigrantes offerts par des partenaires par l'entremise du Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI)	Les personnes immigrantes ont accès aux services prévus dans le PASI sur le territoire où ils se situent	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de nouveaux partenaires du MIFI dans le cadre du PASI
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Dans le cadre du PASI, accompagner les organismes dans la mise en œuvre de l'offre de service d'accueil et d'installation des personnes immigrantes	L'amélioration de l'accueil et l'installation des personnes immigrantes sur l'ensemble du territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de partenaires de la région offrant des services d'accueil et d'installation
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Poursuivre le comité opérationnel Accompagnement Québec en partenariat avec les organismes financés dans le cadre du PASI	L'arrimage des services offerts par les partenaires du milieu, pour un meilleur référencement entre eux	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de rencontres du comité opérationnel d'Accompagnement Québec • Nombre de partenaires ayant participé aux rencontres du comité opérationnel
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Faire la promotion de la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes	Le milieu connaît les enjeux relatifs à la reconnaissance des compétences et les actions entreprises par la direction régionale dans le cadre de présentations	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'activités promotionnelles réalisées (RC)
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Promouvoir l'information concernant les possibilités de s'établir dans la région de façon permanente Programme de l'expérience québécoise (PEQ) auprès des étudiantes, des étudiants internationaux, des travailleuses et des travailleurs temporaires afin de favoriser leur établissement durable dans la région	La rétention des clientèles ciblées par la promotion du passage de l'immigration temporaire à l'immigration permanente au moyen de séances d'information	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de séances d'information concernant les possibilités de s'établir dans la région de façon permanente auprès d'étudiantes, d'étudiants étrangers, de travailleuses et de travailleurs étrangers temporaires

Orientation 3 : Soutenir la vitalité et le développement des collectivités

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions	Participer aux tables de concertations mises en place sur les différents territoires	Une meilleure connaissance des besoins du milieu par le MIFI et des services du Ministère par les partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de participations de la DR à des instances de concertation
Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions	Accompagner les municipalités et les organismes dans la mise en œuvre de plans d'action en immigration	Les municipalités et les organismes sont outillés pour identifier les enjeux en matière d'immigration de leur territoire et y répondre	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de MRC ou de municipalités accompagnées dans l'élaboration ou la mise en œuvre de plan d'action • Nombre d'organismes accompagnés dans l'élaboration ou la mise en œuvre de plan d'action
Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions	En concertation avec nos partenaires, mettre en place des formations et des séances d'informations sur des thématiques ou enjeux identifiés par ces derniers	Nos partenaires ont les formations nécessaires afin d'être outillés pour livrer leur offre de service	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de séances d'information ou de formation
Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions	Participer à la mise en œuvre du projet de recrutement infirmière hors Canada	Le MIFI affirme son leadership en tant qu'interlocuteur principal « en matière d'accueil, d'intégration et d'établissements durables » dans le cas des infirmières et infirmiers par la concertation des partenaires du projet et des acteurs du milieu	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de rencontres du comité régional (Infirmier.ère.s) • Nombre de personnes immigrantes liées au projet et qui ont rencontré un ou une AAI dans le cadre d'AQ

Orientation 4 : Accompagner les entreprises québécoises dans leurs efforts de croissance et de prospérité

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Répondre aux besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre immigrante	Dans le cadre des accompagnements réalisés et lors des séances d'information organisées, promouvoir les services en recrutement international comme les Journées Québec auprès des entreprises de la région	Les entreprises sont informées des services en recrutement international du Ministère, comme les Journées Québec par l'entremise des séances d'information	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de séances d'information sur l'offre de services aux entreprises du MIFI • Nombre d'entreprises ayant utilisé les services de recrutement à l'international du MIFI
Répondre aux besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre immigrante	Assurer l'accompagnement des entreprises de la région qui souhaitent faire appel à l'immigration afin de combler leurs besoins de main d'œuvre, en tenant compte de la cible de 88 accompagnements d'entreprise définie pour la direction	La connaissance de l'offre de services du MIFI et des processus de recrutement de personnes immigrantes par l'entremise d'une offre de sessions d'information destinées aux entreprises	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'entreprises ayant bénéficié d'un accompagnement par le Ministère sur le territoire

ANNEXE 1 - TABLEAUX : CIBLES DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Par ses actions, la direction régionale contribue à l'atteinte des cibles de la planification stratégique⁷

Orientation 1

Augmenter la connaissance du français chez les personnes immigrantes

Objectif 1.1

Augmenter la participation des personnes immigrantes aux services gouvernementaux de francisation

INDICATEUR	DONNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021	CIBLE 2021-2022	CIBLE 2022-2023
Proportion de personnes immigrantes, ayant déclaré ne pas connaître le français à l'admission, qui participent à l'offre gouvernementale de cours de français dans les trois années suivant leur admission	45 %	50 %	55 %	60 %	65 %

Orientation 2

Soutenir l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes

Objectif 2.1

Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration

INDICATEUR	DONNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021	CIBLE 2021-2022	CIBLE 2022-2023
Proportion des personnes immigrantes adultes prises en charge par le service de l'accueil à l'aéroport qui participent à l'accompagnement Québec dans l'année après leur arrivée au Québec	s. o.	Mise en œuvre	60 %	70 %	75 %

Orientation 3

Soutenir la vitalité et le développement des collectivités

Objectif 3.1

Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions

INDICATEUR	DONNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021	CIBLE 2021-2022	CIBLE 2022-2023
Proportion des personnes immigrantes qui se destinent hors des régions administratives de Laval, de la Montérégie et de Montréal au moment de leur sélection par le Québec	17 % 2018	34 %	21,5 %	22,5 %	24 %

⁷ Plan stratégique 2019-2023, révisé en octobre 2020 : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-strategique/PL_strategique_2019-2023_integral_MIFI_Maj-oct2020.pdf?1612210815.

Orientation 4

Accompagner les entreprises québécoises dans leurs efforts de croissance et de prospérité

Objectif 4.1

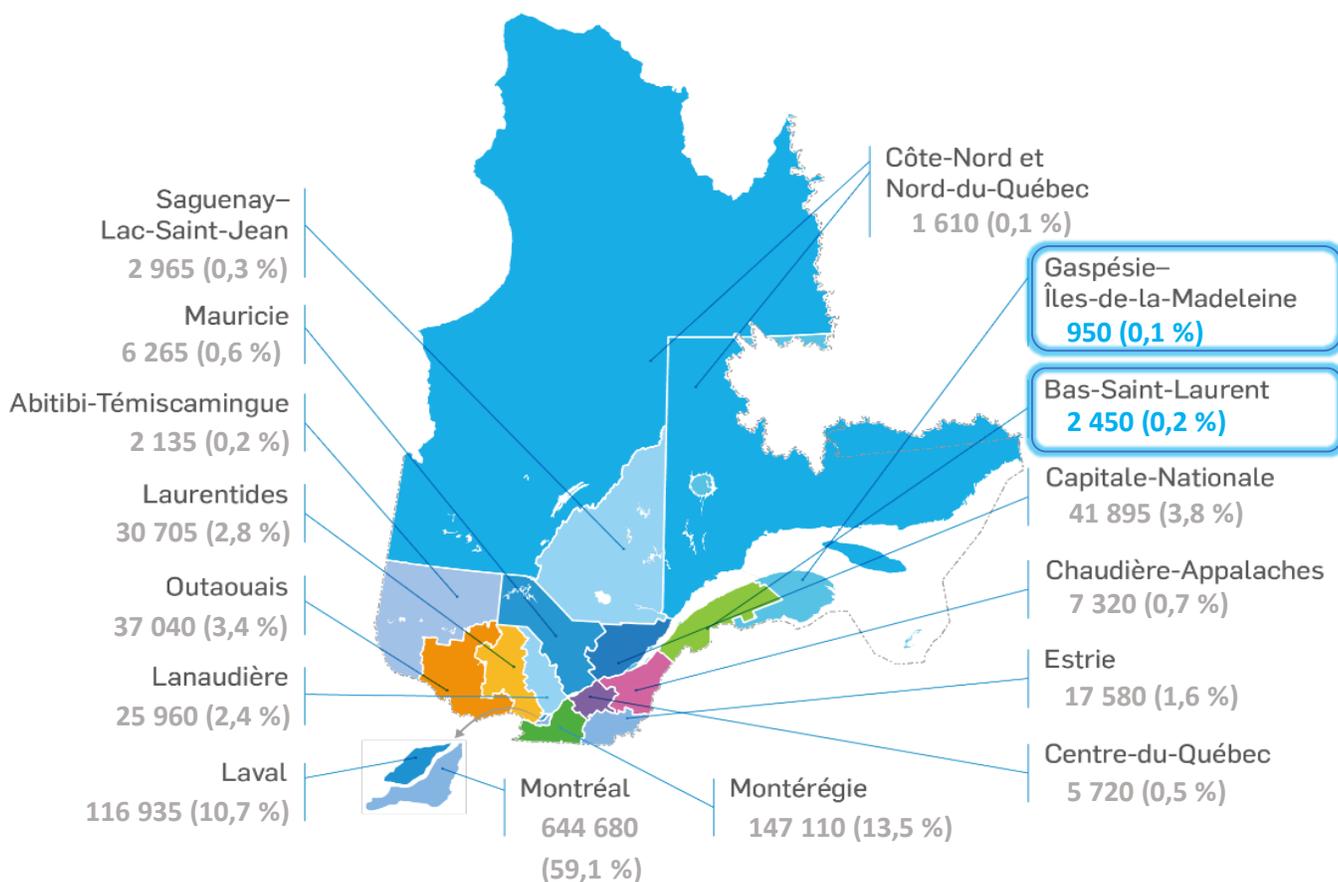
Répondre aux besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre immigrante

INDICATEUR	DONNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021	CIBLE 2021-2022	CIBLE 2022-2023
Nombre d'entreprises du Québec ayant bénéficié d'un accompagnement par le Ministère	800 accompagnements	960	600	800	1 200

ANNEXE 2 - PORTRAIT STATISTIQUE DES RÉGIONS COUVERTES

Population immigrée selon la région administrative de résidence – Bas-Saint-Laurent et Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Population immigrée au Québec en 2016
1 091 310

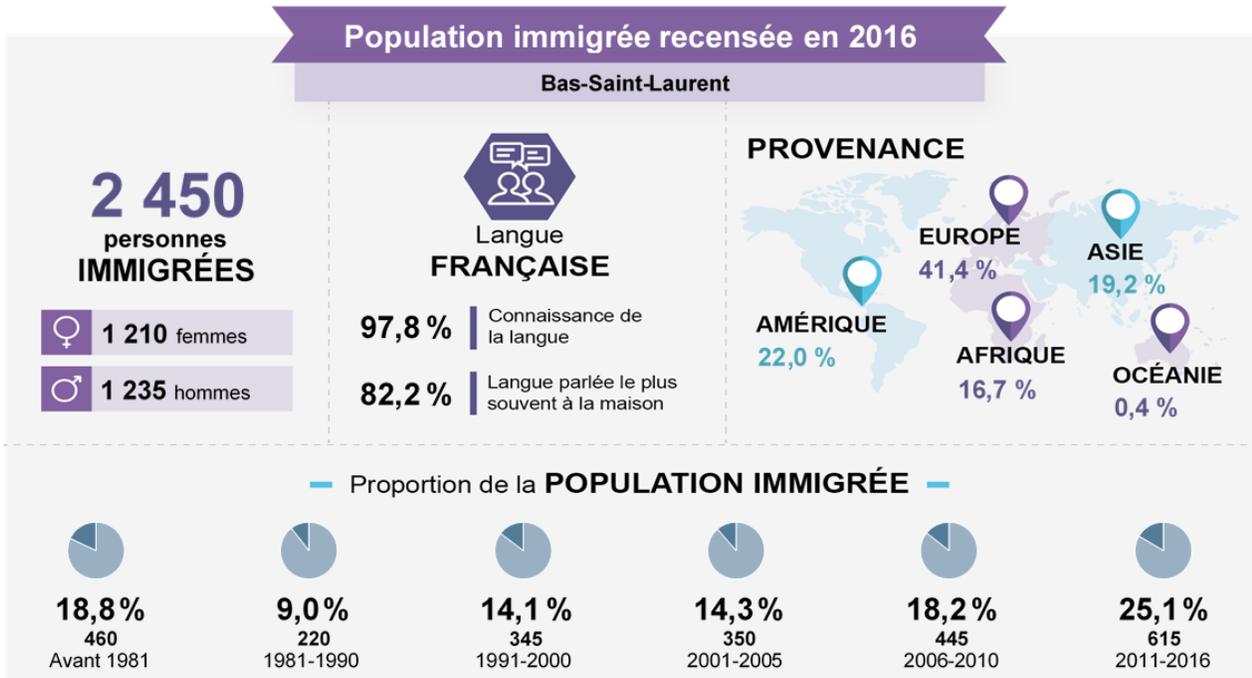


Répartition de la population immigrée selon la région administrative, Québec, Recensement de 2016

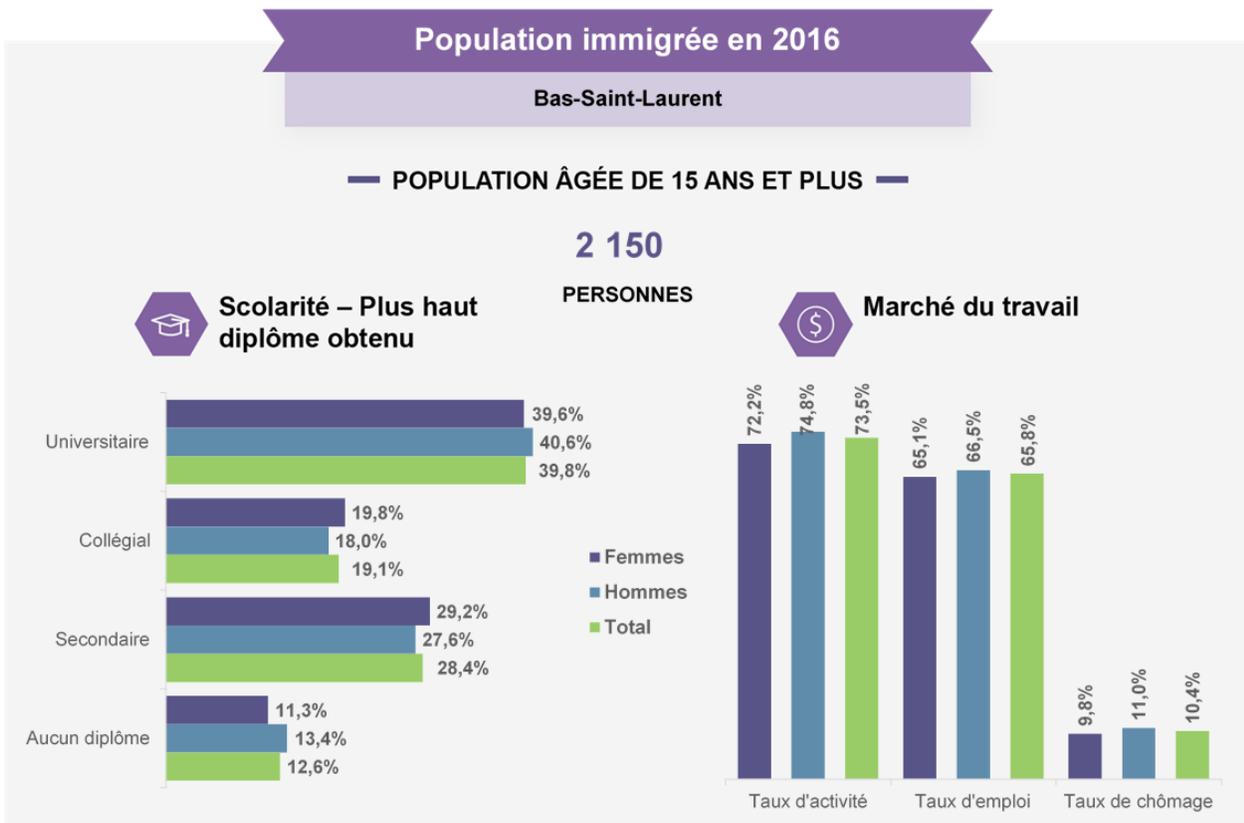
La **population immigrée** comprend les personnes qui résident dans la région au moment du recensement et nées hors du pays, à l'exclusion des citoyennes et citoyens canadiens nés à l'étranger et des personnes immigrantes temporaires détentrices d'un permis d'études ou de travail temporaire. La population immigrée comprend autant les personnes d'arrivée récente que celles d'arrivée plus ancienne.

La **population immigrante** correspond aux personnes qui ont obtenu un permis de séjour permanent ou temporaire au cours d'une période donnée.

Population immigrée du Bas-Saint-Laurent



Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.



Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.

Population immigrée de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Population immigrée recensée en 2016

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

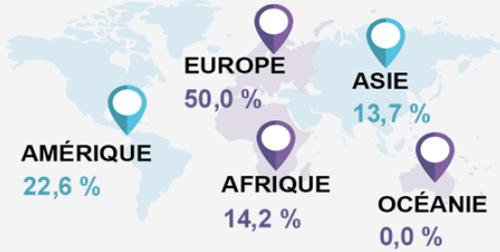
950
personnes
IMMIGRÉES

500 femmes
450 hommes

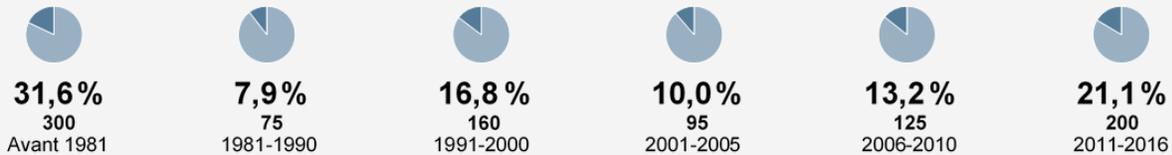
Langue FRANÇAISE

83,2 % | Connaissance de la langue
66,8 % | Langue parlée le plus souvent à la maison

PROVENANCE



Proportion de la POPULATION IMMIGRÉE



Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.

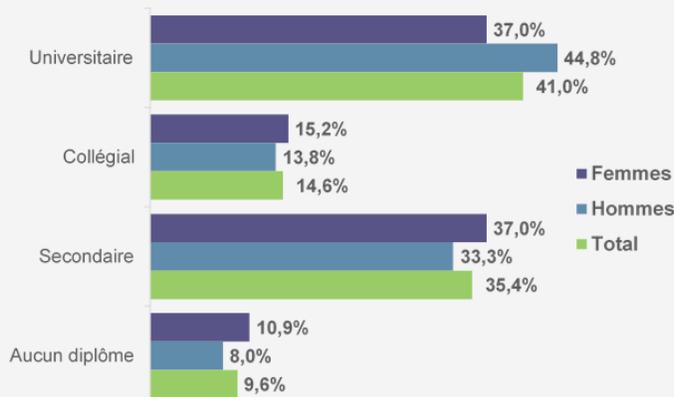
Population immigrée en 2016

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

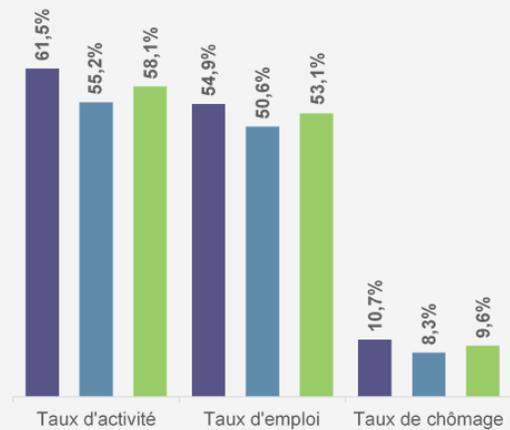
POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS

890
PERSONNES

Scolarité – Plus haut diplôme obtenu



Marché du travail



Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.

Portrait de la population immigrante du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Admission – Caractéristiques des personnes immigrantes

Immigration temporaire au 31 décembre 2020⁸

Programme d'immigration temporaire	Personnes immigrantes de la région du Bas-Saint-Laurent	Personnes immigrantes de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Ensemble des personnes immigrantes admises au Québec
Étudiantes et étudiants internationaux	740	150	82 180
Permis de travail du PTET*	200	60	17 155
Permis de travail du PMI**	355	60	57 090

* PTET : Programme des travailleurs étrangers temporaires

** PMI : Programme de mobilité internationale

Immigration permanente admise de 2016 à 2020⁹

Année d'admission	Personnes immigrantes de la région du Bas-Saint-Laurent		Personnes immigrantes de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine		Ensemble des personnes immigrantes admises au Québec	
2016	149	19,5 %	51	30,5 %	53 247	23,9 %
2017	194	25,4 %	41	24,6 %	52 400	23,5 %
2018	181	23,7 %	38	22,8 %	51 123	23,0 %
2019	135	17,7 %	22	13,2 %	40 565	18,2 %
2020	105	13,7 %	15	9,0 %	25 223	11,3 %
Total des cinq dernières années	764	100,0 %	167	100,0 %	222 558	100,0 %

Immigration permanente admise par MRC de 2016 à 2020 - Bas-Saint-Laurent

Municipalités régionales de comté (MRC)	Personnes immigrantes de la région du Bas-Saint-Laurent	
Kamouraska	78	10,2 %
La Matapédia	18	2,4 %
La Mitis	14	1,8 %
Les Basques	5	0,7 %
Matane	52	6,8 %
Rimouski-Neigette	473	61,9 %
Rivière-du-Loup	116	15,2 %
Témiscouata	8	1,0 %
Total des cinq dernières années	764	100,0 %

⁸ Permis valides en date du 31 décembre. Source : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, 31 décembre 2020, commande spéciale pour le MIFI, données arrondies au multiple de cinq le plus près.

⁹ Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille, banque de données sur les résidents permanents. Données préliminaires pour 2020.

Immigration permanente admise par MRC de 2016 à 2020 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Municipalités régionales de comté (MRC)	Personnes immigrantes de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	
Avignon	21	12,6 %
Bonaventure	25	15,0 %
La Côte-de-Gaspé	66	39,5 %
La Haute-Gaspésie	30	18,0 %
Le Rocher-Percé	13	7,8 %
Les Îles-de-la-Madeleine	12	7,2 %
Total des cinq dernières années	167	100,0 %

Immigration permanente admise en 2020

Catégorie d'admission	Personnes immigrantes de la région du Bas-Saint-Laurent		Personnes immigrantes de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine		Ensemble des personnes immigrantes admises au Québec	
Immigration économique	62	59,0 %	x	x	12 772	50,6 %
Regroupement familial	37	35,2 %	10	66,7 %	7 792	30,9 %
Personnes réfugiées et personnes en situation semblable	x	x	0	0,0 %	4 184	16,6 %
Autres personnes immigrantes	x	x	x	x	475	1,9 %
Total	105	100,0 %	15	100,0 %	25 223	100,0 %

Immigration permanente admise en 2020

Sexe	Personnes immigrantes de la région du Bas-Saint-Laurent		Personnes immigrantes de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine		Ensemble des personnes immigrantes admises au Québec	
Femmes	47	44,8 %	x	x	12 855	51,4 %
Hommes	58	55,2 %	x	x	12 368	48,6 %
Total	105	100,0 %	15	100,0 %	25 223	100,0 %

Immigration permanente admise en 2020

Connaissance du français	Personnes immigrantes de la région du Bas-Saint-Laurent		Personnes immigrantes de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine		Ensemble des personnes immigrantes admises au Québec	
Connaissant le français*	89	85,6 %	x	x	15 094	60,4 %
Ne connaissant pas le français	15	14,4 %	x	x	9 903	39,6 %
Ayant déclaré une connaissance de la langue	104	100,0 %	15	100,0 %	24 997	100,0 %
Connaissance de la langue non disponible	1	1,0 %	0	0,0 %	226	0,9 %
Total	105	100,0 %	15	100,0 %	25 223	100,0 %

* Le calcul inclut l'information de la connaissance du français seulement et du français et de l'anglais.

Vue des régions – Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Statut migratoire selon le Recensement de la population de 2016¹⁰

Statut migratoire	Bas-Saint-Laurent	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	Province de Québec
Total – Statut d’immigration	189 975	88 130	7 965 450
Personnes résidentes non permanentes	545	85	86 060
Personnes non immigrées	186 985	87 095	6 788 085
Personnes immigrées	2 450	950	1 091 310
Femmes immigrées	49,4 %	52,6 %	51,4 %
Hommes immigrés	50,4 %	47,4 %	48,6 %
% de personnes immigrées par région	1,3 %	1,1 %	13,7 %
Part des personnes immigrées sur le total de l’immigration au Québec	0,2 %	0,1 %	100,0 %

Diplomation universitaire selon le Recensement de la population de 2016

Diplomation universitaire	Bas-Saint-Laurent	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	Province de Québec
Ensemble de la population	12,9 %	10,2 %	20,5 %
Population immigrée	35,6 %	32,0 %	32,6 %

Activité économique selon le Recensement de la population de 2016

Activité économique	Bas-Saint-Laurent	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	Province de Québec
Taux d’activité de la population totale	58,5 %	54,3 %	64,1 %
Taux d’emploi de la population totale	53,3 %	46,0 %	59,5 %
Taux de chômage de la population totale	9,0 %	15,3 %	7,2 %
Taux d’activité de la population immigrée	73,5 %	58,1 %	64,0 %
Taux d’emploi de la population immigrée	65,8 %	53,1 %	57,7 %
Taux de chômage de la population immigrée	10,4 %	9,6 %	9,9 %

Croissance de l’emploi selon l’Enquête sur la population active¹¹ de 2020

Croissance de l’emploi de la population totale	Bas-Saint-Laurent	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	Province de Québec
Entre 2018 et 2019	1 700	-600	86 400
Entre 2019 et 2020	-5 600	-3 100	-208 500

¹⁰ Sources : Statistique Canada, Recensement 2016, commande spéciale CO-1824 tableau 1. Données-échantillon (25 %).

¹¹ Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active. Adapté par l’Institut de la statistique du Québec.

[\[https://statistique.quebec.ca/fr/document/population-active-emploi-et-chomage-regions-administratives-rmr-et-quebec/tableau/emploi-regions-administratives-regions-metropolitaines-de-recensement-et-ensemble-du-quebec\]](https://statistique.quebec.ca/fr/document/population-active-emploi-et-chomage-regions-administratives-rmr-et-quebec/tableau/emploi-regions-administratives-regions-metropolitaines-de-recensement-et-ensemble-du-quebec), (consulté le 25 août 2021).

**Immigration,
Francisation
et Intégration**

Québec



H0012-FR (2021-07)